



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Pierre Mendès France

Adresse : 11 avenue de l'Europe

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Pouvoir adjudicateur :

Mme VANDALLE Olivia

Contact : M. FARIEUX-SYLVESTRE Arnauld

Tel : 0164417703

Fax :

Email : int.0772188k@ac-creteil.fr

Détail de la consultation - PAJI/24/00715 :

Type de produit : CS02 : Services - Machine à affranchir - Communication

Code CPV : 30131400-0 - Machines à affranchir

Objet : Marché de location et de maintenance d'une machine à affranchir et des consommables associés.

Descriptif : Le lycée souhaite procéder à la passation d'un marché de location et de maintenance d'une machine à affranchir et des consommables associés.

Ce marché à procédure adaptée est constitué du CCP joint et se réfère aux dispositions du CCAG-FS.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- ATTRI1-2019(1)(1).doc
- CCP MA.pdf
- bpu Machine à affranchir.xlsx
- notice-attri1-2019.pdf

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 15 %
Qualité des services associés : 15 %
Prix : 70 %

Consultation publiée du 01/03/2024 au 29/03/2024. Echéance le 29/03/2024 à 12h00 (Heure de Paris).



Publicité d'une consultation de marchés publics (Modifications)

Modification du 08/03/2024 à 11h05 :

Objet : Précisions sur les caractéristiques techniques

Descriptif : Suite à une demande de précision, en complément de l'article 1 du CCP, il est demandé aux opérateurs économiques d'adapter leurs offres pour prendre en compte les caractéristiques techniques suivantes :
- la machine doit être adaptée pour un dépôt des plis à la Poste, soit physiquement, soit par collecte du facteur.
Le dépôt en boîte de rue n'est pas accepté.
- la machine doit être utilisable pour l'envoi de plis en recommandé et, plus occasionnellement de colis.
- la machine doit disposer d'un alimenteur automatique et permettre une pesée différentielle.

Ceci n'est pas un certificat de publication